
Le Vice-Gouverneur

Objet : Paiement du dividende sur la Valeur « ACTION SOCAPALM »

Code ISIN de la valeur : # CM000-001002-5 #

Date de jouissance : 31-07-2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Dépositaire Central Unique (DCU) des Valeurs Mobilières de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public, que la Société Camerounaise de Palmeraies (SOCAPALM), émettrice de la valeur #CM000-001002-5#, procédera le **31 juillet 2019** à la mise en paiement du dividende pour le compte de l'exercice 2018.

Le coupon net à percevoir par l'actionnariat boursier est de **1 993,60 FCFA** et la date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des guichets des Prestataires de Services d'Investissement (PSI) est fixée au 1er août 2019.


Dieudonné EVOU MEKOU

